

FORMATION THÉORIQUE BAFA

La Direction municipale de la jeunesse te propose un «BAFA Théorique».

La partie théorique est la première des trois parties permettant l'obtention complète du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Cette première partie se déroule sur 8 jours complets. Son obtention permet de travailler en tant qu'animateur stagiaire.

Le contenu de la formation est consacré à :

- Des pratiques d'activités (activités manuelles, d'expression, de découverte du milieu, jeux, chants...) et une réflexion sur leur mise en place.
- Des temps de réflexion et d'échanges sur la connaissance des publics accueillis, le rôle et les fonctions de l'animateur, la réglementation, les responsabilités, la sécurité, la vie collective et quotidienne en accueils collectifs de mineurs, les faits de société et l'environnement des Accueils Collectifs de Mineurs.
- Des temps d'accompagnement du stagiaire pour faire le point sur son parcours dans la formation.

INSCRIPTIONS

Jeudi 16 janvier 2025 à 18h30
au Petit Robespierre - 2 rue Robespierre

Formulaire sur place ou téléchargeable sur le site de la ville ivry94.fr

Les dossiers doivent être retournés complets avant le 27 janvier 2025.

Confirmation de l'inscription : à partir du 3 février 2025

Les familles qui n'auraient pas soldé les frais de précédents stages sont invitées à le faire avant de procéder à toute nouvelle demande d'inscription.

Adhésion jeunesse :

En réalisant votre adhésion aux activités jeunesse sur « monespaceidmarches », vous bénéficierez de 10 % sur l'ensemble des activités payantes de la direction jeunesse dont les formations BAFA.

L'adhésion annuelle est au tarif de 5€.

Lien : <https://monespace.ivry94.fr/ivry94/espace-citoyens/>
Rubrique : Adhésion jeunesse.

Pour faire calculer votre quotient familial (obligatoire avant toute inscription à une session BAFA) et/ou connaître le montant de votre facture, le service Pôle Familles se tient à votre disposition au 37 rue Saint-Just, uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous en ligne : pole.familles@ivry94.fr ou par téléphone au **01 49 60 24 03**.

Pour les mineurs, les inscriptions devront être faites uniquement par le responsable légal de l'enfant (mère, père ou tuteur).

Tu devras impérativement te munir des photocopies des documents suivants :

- Attestation de sécurité sociale
- Calcul du quotient familial
- Autorisation parentale pour les mineur-es

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Les repas du midi sont pris en charge, excepté le week-end.
Prévoir son repas pour les samedis et le dimanche midi.

Renseignements concernant le jeune ou l'autorité parentale (pour le/la participant-e)

NOM, PRÉNOM

COURRIEL

ADRESSE

TÉLÉPHONE

Genre : Féminin Masculin Autre Âge :

Situation : Lycéen-ne Étudiant-e En emploi En recherche d'emploi Autre

	Parent 1 ou tuteur-ric	Parent 2 ou tuteur-ric
Nom (en majuscules)		
Prénom		
Adresse (n° rue, bât., appt., ville)		
Tél. domicile		
Tél. professionnel		
Tél. portable		
Courriel		
N° de S.S. dont dépend la/le jeune		

Pass Navigo : OUI NON Disponible 22 février au 1^{er} mars 2025 OUI NON

Numéro de BAFA (obligatoire) :

JE, SOUSSIGNÉ-E :

- Déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de facturation du stage stipulées dans ce document.
- M'engage à participer à l'intégralité de la formation.

Signature(s) obligatoire(s)

Stagiaire

Parents ou tuteur pour les mineurs